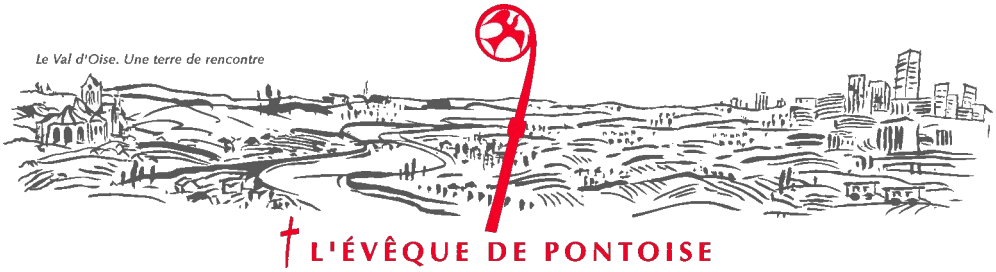

LETTRE PASTORALE

DE MGR JEAN-YVES RIOCREUX,
ÉVÊQUE DE PONTOISE

A propos du ministère et de la vie des prêtres du diocèse de Pontoise

Chers amis,
Et vous particulièrement les prêtres,

1) « VOUS ÊTES LE CORPS DU CHRIST »

La Parole de Dieu dans la première lettre de Paul aux Corinthiens résonne en nous comme le message de la clôture du Jubilé des quarante ans du diocèse, le 26 novembre 2006 : « *Vous êtes le corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes les membres de ce corps* » (1 Co 12, 27).

Ce jour-là, au terme d'une année jubilaire riche de réflexions, de prières, d'initiatives et d'orientations nouvelles, je vous annonçais une Lettre pastorale dont l'objectif serait de « soutenir les prêtres dans leur ministère essentiel pour la vie de notre Eglise ».

Voilà pourquoi, au cœur de ce temps de Carême, je m'adresse à vous tous, habitants du Val-d'Oise et fidèles du diocèse pour vous parler des prêtres.

Ce sujet est important. Il fait d'ailleurs l'objet d'une réflexion de toute l'Eglise en France puisque la conférence des

évêques l'a choisi comme thème et une session début février a permis à quarante évêques français un approfondissement théologique sur le sacerdoce. Des documents sur ces travaux seront publiés prochainement.

En méditant '*Presbyterorum ordinis*', le décret conciliaire sur le ministère et la vie des prêtres, nous découvrons comment le ministère presbytéral s'inscrit profondément au service de ce corps qu'est l'Eglise. Il y est en effet écrit : « *Tous les prêtres visent le même but : construire le corps du Christ* » (P.O. 8).

Aussi, au service de la mission de l'Eglise, le ministère ordonné des évêques, des prêtres et des diacres travaillent à cette construction. Dans le même temps, nous avons bien conscience que l'Église toute entière participe de l'onction sacerdotale du Christ dans l'Esprit. Saint Pierre, dans sa première lettre, souligne que tous les chrétiens sont « *appelés à être un sacerdoce saint et royal, offrant des sacrifices spirituels à Dieu par Jésus-Christ, et proclamant les hauts faits de Celui qui les a appelés des ténèbres à son admirable lumière* » (cf. 1 P 2, 5.9).

Ainsi, l'Eglise est véritablement sacrement du Salut, c'est-à-dire signe et moyen de réaliser le Salut au cœur de notre humanité. Elle signifie et réalise la présence du Christ dans l'histoire humaine. En même temps, l'Eglise se reçoit toujours du Christ. Il en est la tête. Il la conduit, la rassemble comme un berger son troupeau, et donne sa vie pour elle. Aussi, l'Eglise ne peut remplir sa mission que dans la communion avec le Christ, dont elle reçoit la grâce et la vérité, afin de pouvoir être pour tous et pour chacun « *signe et instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* » (Lumen Gentium 1). Dans le cadre de cette mission, comme vous le savez, le ministère presbytéral, en communion et en collaboration avec le ministère épiscopal, tient la place du Christ-tête du corps tout entier. Il a comme fonction de signifier la présence du Christ qui rassemble l'humanité.

Le ministère du prêtre se comprend au cœur du salut que Dieu accomplit par les hommes et pour les hommes. Il prouve que le Christ qui a donné sa vie, n'a pas abandonné son Église : en ce sens, le ministère du prêtre est véritablement un don fait à son Eglise.

2) MINISTÈRE DU PRÊTRE : JOIES ET DIFFICULTÉS

La mémoire du Jubilé et la perspective du ministère comme un don n'occultent pas, mais au contraire éclairent les différents aspects quotidiens de la vie des prêtres, avec leurs joies mais aussi avec leurs difficultés. Nous savons en effet que les temps ont bien changé. Aujourd'hui, dans notre société sécularisée, le prêtre n'est plus perçu comme il l'était autrefois. Nous nous souvenons de ce temps encore récent où le curé était dans chaque village de France une figure sociale.

Maintenant, au contraire, comme l'affirmait récemment Benoît XVI, « la manière de penser et de vivre d'une personne consacrée est souvent en contradiction avec la logique du monde telle qu'elle est presque toujours présentée dans les médias » (Audience générale du 31 janvier 2007).

Par ailleurs, dans l'Eglise elle même, il n'est pas toujours aisé, pour les laïcs ou pour les prêtres, d'avoir une conception précise de l'identité du prêtre. Ainsi, l'an dernier, pendant la journée du presbyterium, nous avons eu l'occasion de réfléchir aux tensions au cœur desquelles le prêtre évolue, et notamment à la difficulté de faire mémoire et de porter une tradition vivante dans un monde où l'instant présent et l'immédiateté prévalent.

Tous ces aspects appellent sans doute des réponses et des solutions institutionnelles, mais ils renvoient aussi aux dispositions personnelles de chaque prêtre pour veiller à son équilibre de vie physique, affectif, intellectuel et spirituel.

Aussi, il nous faut éclairer la vie des prêtres, découvrir, encourager et stimuler les attitudes par lesquelles ils pourront se donner les moyens d'éviter le découragement, la lassitude, voire la dépression.

3) PRÊTRES DE LA JOIE DE L'ÉVANGILE

Frères et sœurs, c'est pour vous et pour tous les hommes que nous, évêques et prêtres, avons été ordonnés en vue d'annoncer l'Evangile. Le décret conciliaire l'affirme avec force : « *Les prêtres, comme coopérateurs des évêques, ont pour première fonction d'annoncer l'Evangile de Dieu à tous les hommes* » (P.O. 4). L'évangélisation est première. Nous pouvons nous souvenir de l'exigence de Paul : « *Frères, si j'annonce l'Évangile, je n'ai pas à en tirer orgueil, c'est une nécessité qui s'impose à moi ; malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile* ! » (1 Co 9, 16).

Si nous faisons nôtre cette interpellation, nous devons aussi exercer une double vigilance. La première consistera à reconnaître dans l'action de grâce la grandeur de notre vocation qui nous donne d'être, par notre ministère, au service du sacerdoce baptismal de nos frères. Et la seconde nous conduira à assumer dans l'humilité notre indignité et notre éventuelle maladresse dans l'exercice de notre tâche ministérielle. Ainsi, dans la confiance et dans l'action de grâce, nous découvrons chaque jour « *que nous portons un trésor en des vases d'argile* » (2 Co 4, 7).

L'annonce de l'Evangile pour laquelle les prêtres sont ordonnés puise sa sève dans la joie de la parole entendue, répétée et méditée : « *C'est toi mon Fils bien-aimé, en toi j'ai mis tout mon amour* » (Mc 1, 11). Cette Parole est accueillie pour être communiquée ; elle est reçue dans un cœur qui connaît des hauts et des bas ; elle invite à se livrer généreusement à la méditation, et à la rumination des Ecritures comme étant les reflets d'une unique Parole qui ressource, fait vivre et réalise la communion fraternelle au cœur même de l'évangélisation.

Une telle familiarité avec la Parole de Dieu est essentielle dans l'annonce de l'Evangile et dans la prédication, et elle crée les éléments indispensables à l'équilibre de la vie des prêtres. Une telle méditation nourrit l'apostolat et permet de déployer sur la vie du prêtre, sur ses misères et sur sa faiblesse, toute la douceur et toute la force de l'amour du Père, « Dieu de tendresse et de miséricorde ».

4) PRÊTRES DE LA GRATUITÉ DE L'EUCHARISTIE

Vous le savez, la communion à Dieu dans la méditation de la Parole nous conduit à cette communion plus intime encore dans le service de l'Eucharistie où nous est livré le Corps du Christ. Par le ministère du prêtre, dans le mystère de la Foi où Dieu se livre tout entier, nous ne faisons qu'un dans le Seigneur. L'Eucharistie, dans la liturgie et dans l'adoration, rassemble les fidèles et nous fait tous grandir dans l'action de grâce et dans la pleine reconnaissance de l'amour que Dieu nous porte.

Dans l'Eucharistie, notre mémoire se fait anamnèse, elle devient action de grâce pour l'œuvre de Dieu au cœur de l'Eglise qui annonce et réalise le Royaume à venir et pour la vie des prêtres au service de cette Eglise. Dans leur consécration pour le Royaume, les prêtres, « *en assurant la présence de l'évêque dans chacune des communautés chrétiennes* » (P.O. 5), travaillent à bâtir la civilisation de l'amour.

A la lumière de l'appel paulinien : « *Vous êtes le corps du Christ* », comment ne pas contempler en l'Eucharistie, le Corps même du Christ qui, uni à son Eglise, construit ainsi son Corps mystique. Le Corps du Christ nous est livré pour que nous ayons la vie, et que nous l'ayons en abondance.

Dans cette perspective, je me réjouis et j'encourage avec une sollicitude paternelle le soin apporté à la liturgie dominicale. Ayons à cœur de soigner la liturgie dans nos différents lieux, et de l'accueillir comme un don, au service de la communion du peuple tout entier. Que nos célébrations soient vivantes de cette vie que le Seigneur nous donne en partage.

Ma joie est grande de concélébrer l'Eucharistie avec mes frères prêtres, et aussi de rencontrer des groupes, chorales et orchestres qui permettent à tous, et notamment aux plus jeunes, de prendre une part active à la prière de l'assemblée. Que tous soient éclairés par cette parole de l'évêque entendue par chaque prêtre au jour de son ordination : « *Sois donc conscient de ce que tu fais, imite ce que tu as accompli et, puisque tu célèbres le mystère de la mort et de la résurrection du Seigneur, porte la mort du Christ dans ton corps et marche dans la nouveauté de sa vie* » (Rituel de l'ordination).

5) PRÊTRES, DIVERS ET UNIS

Notre jeune diocèse bénéficie du ministère de 140 prêtres originaires de France ou nés sous d'autres cieux. Des prêtres, souvent religieux, originaires d'autres pays, sont venus exercer leur ministère en région parisienne. Il en a toujours été ainsi dans la vie de l'Eglise. Aux premiers siècles, des apôtres sont arrivés dans notre pays et au XIXème siècle, un extraordinaire élan missionnaire est parti de France vers l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Le Val-d'Oise, « terre de rencontre », a accueilli de nouvelles populations bien présentes dans la vie de notre Eglise. Aujourd'hui comme hier, une même volonté, une même vocation animent les prêtres et les chrétiens : servir l'Eglise en son universalité. Réjouissons-nous de cette présence de prêtres mis à notre disposition par leurs évêques ou par leurs congrégations. Ainsi, l'invitation de l'encyclique *Fidei*

Donum en 1957 pour l'envoi de prêtres aux jeunes Eglises, prend une forme nouvelle. En effet, cinquante ans plus tard, ce sont maintenant ces jeunes Eglises qui nous envoient des prêtres. Accueillons-les avec joie et veillons à leur bonne intégration dans notre presbyterium et dans notre Eglise. Et rappelons nous de Vatican II : « *Les prêtres se souviendront qu'ils doivent avoir au cœur le souci de toutes les Eglises* » (P.O. 10).

6) PRÊTRES, DIACRES ET LAÏCS, POUR UNE VIE NOUVELLE

Dans les documents réunis pendant le Jubilé, fruits d'échanges multiples dans vos paroisses, mouvements, services et doyennés, il a été question des relations entre les prêtres et les laïcs.

Au cours des visites pastorales, des célébrations de confirmation ou à d'autres occasions encore, j'ai pu voir combien était féconde la collaboration entre prêtres et laïcs, unis dans la même foi et dans le même amour. Dans notre diocèse, les Equipes d'Animation Pastorale en donnent un exemple encourageant. Il y a de plus en plus de laïcs en mission. C'est un changement important dans la manière de vivre au sein de notre Eglise.

En même temps, il y a des difficultés. Il apparaît dans un certain nombre d'endroits que la collaboration entre prêtres et laïcs peut être vécue difficilement par manque de clarté concernant les missions spécifiques des uns et des autres. Les mutations et les passages nécessitent un vrai dialogue. J'encourage donc prêtres et laïcs à prendre le temps d'échanger entre eux sur leur vocation respective et d'enraciner leur apostolat dans la prière et le partage de la Parole de Dieu. Il convient aussi d'approfondir théologiquement le mystère de l'Eglise et la mission des uns et des autres au service de l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Il me paraît important d'associer aux prêtres et aux laïcs, les diacres, les religieux, les religieuses et les consacrés qui participent à l'annonce de l'unique Evangile. Qu'ils soient tous unis dans la même foi et dans la même charité parce que c'est ce même Evangile qui nous saisit tous, chacun dans son propre état de vie.

Il y a deux ans, les Journées diocésaines de formation nous ont permis de redécouvrir la diaconie de l'Eglise : nous nous rappelons donc que l'Eglise toute entière est diaconale, c'est-à-dire dans la tenue de service pour ses membres, mais aussi pour le monde.

7) PRÊTRES DANS UNE FRATERNITÉ ET DANS UNE CHARITÉ INVENTIVE

Je veux donc à présent ouvrir quelques pistes pour les prêtres. Les propositions que j'expose ici ont fait l'objet d'une réflexion menée par des prêtres du diocèse. Le conseil épiscopal et le conseil presbytéral m'ont aidé dans cette initiative visant à rendre tous les baptisés attentifs à la vie et au ministère des prêtres.

Tous, prêtres diocésains ou membres de différentes congrégations, instituts ou mouvements de vie spirituelle, partagent une commune ordination. La prière de la Liturgie des Heures qui rythme leur journée, seuls ou à plusieurs, est toujours commune : ensemble, ils portent et accompagnent la prière de tout le Peuple de Dieu. La participation des prêtres aux grandes rencontres, qu'elles soient locales (doyenné, paroisse) ou diocésaines (journée du presbyterium, retraite) est le signe de cette commune appartenance au même presbyterium et de leur collaboration au ministère épiscopal.

Je suis très heureux de constater l'attention aux aînés, particulièrement aux frères prêtres plus âgés, quelquefois malades ou fatigués. Je sais aussi la bienveillance à l'égard des plus jeunes pour les aider à intégrer le presbyterium. Au fil du temps, les formations dans les différents séminaires et autres maisons, les options pastorales ont formé les prêtres de diverses manières. Cependant, au sein d'un même diocèse, l'unité entre prêtres doit s'édifier pour servir l'unité de l'Eglise et du genre humain.

Nous le savons, ce dynamisme de la communion est suscité par l'Esprit. C'est cet Esprit qui nous conduit aux détachements. C'est Lui qui est source de paix et de joie quels que soient les appels particuliers et les formes que revêt notre activité pastorale. Ce même Esprit Saint nous invite à chercher aujourd'hui et à proposer de nouvelles façons de soutenir les prêtres. Quelques propositions déclinent ainsi différents aspects de la vie fraternelle. Et, dans toutes ces situations, la charité fraternelle doit se faire inventive.

8) DES PROPOSITIONS POUR LES PRÊTRES

Dans un premier temps, je voudrais appeler **tous les prêtres** à mettre en place les moyens d'une vie fraternelle, en vue d'une même mission.

Dans plusieurs doyennés, des rencontres ont eu lieu à partir des fiches du Jubilé. Par ailleurs, en plusieurs endroits, les confrères se réunissent le temps d'un repas quelquefois accompagné d'un partage d'Evangile ou d'un office de la Liturgie des Heures. Je souhaite que ces temps se multiplient. Pour mettre en œuvre de telles rencontres, il est important de fixer des rendez-vous réguliers dans l'agenda. L'objectif est bien de permettre aux prêtres d'une même paroisse, d'un même doyenné ou encore d'un même secteur, de vivre un temps de convivialité, de prier ensemble et de se ressourcer à la même Parole de Dieu.

La concélébration de l'Eucharistie régulièrement est l'occasion d'enraciner le ministère dans le Christ et ainsi d'approfondir la communion des personnes.

Je veux rappeler aussi la nécessité pour mes frères prêtres de recourir au sacrement de la réconciliation et à l'aide précieuse de l'accompagnement.

L'accompagnement, nommé aussi direction spirituelle, est un trésor de la tradition la plus ancienne qu'il convient de faciliter pour tous.

Tout ceci, en nous invitant à dépasser nos habitudes, nous rapproche de cette vie que le Christ a voulue pour ses Apôtres, lorsqu'Il les a appelés à demeurer

avec lui pour porter ensemble la Bonne Nouvelle. Cet apprentissage de la vie apostolique était le meilleur moyen de vivre le commandement nouveau de la charité : « *Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres* » (Jn 13, 35).

L'actualité de ce propos est attestée par le nombre de candidats au ministère presbytéral demandant une vie communautaire. Et il est possible que la solitude de certains pasteurs soit pour eux et pour leur entourage une source d'inquiétude !

Tout effort en vue d'une vie plus fraternelle sera une source d'épanouissement personnel et un témoignage d'authentique charité.

Aussi, la présence dans le diocèse de Fraternités de prêtres ou d'Instituts de vie consacrée constitue une aide précieuse dans la prise en charge des paroisses et offre l'exemple d'une vie sacerdotale commune.

Dans un deuxième temps, je veux appeler **quelques prêtres** à vivre davantage ce soutien fraternel et spirituel. Malgré la diversité des missions, ils pourront entrer dans un Projet de Vie Commune avec une règle de vie et de prière simple. Il reviendra au conseil épiscopal, comme aux doyens sollicités pour les nominations de déterminer les lieux spécifiques le permettant en constituant ainsi un pôle pastoral. Ce projet consistera à offrir à plusieurs prêtres la possibilité d'une vie en communauté soucieuse des besoins fraternels, comme l'accueil de prêtres âgés ou de séminaristes, de nouveaux ordonnés ou de prêtres venant d'autres diocèses. Il pourra concerner trois à cinq prêtres nommés pour une période de trois ans.

Dans le respect de la diversité des âges, des formations et des sensibilités, ils auront ainsi à vivre sous la responsabilité du curé, partageant les repas et les temps conviviaux, célébrant chaque jour une partie de la liturgie des heures, concélébrant l'Eucharistie au moins une fois par semaine, et vivant de la Lectio Divina.

La vie commune est un pari difficile : elle ne se rêve pas, elle se vit. Il s'agit de conjuguer au quotidien la fraternité et la diversité. D'autre part, le nombre des prêtres ne laisse pas la possibilité d'envisager de grandes fondations.

Vivre en commun ne suffit pas. Il faut être animé du même esprit et d'une volonté profonde pour « *garder l'unité de l'Esprit par les liens de la paix* » (Ep. 4, 3).

Ayons ainsi le souci les uns des autres !

Il me tenait à cœur de m'adresser à vous tous, baptisés du diocèse de Pontoise, pour partager avec vous des convictions profondes liées au ministère et à la vie des prêtres.

Il convenait que tous les baptisés du diocèse soient associés à ces initiatives qui pourront contribuer à l'épanouissement des vocations au ministère presbytéral...

Tous, nous sommes responsables des futurs prêtres : par la prière pour les vocations, par l'accueil d'une vocation dans les familles, par les relations d'amitié devant l'éveil d'une vocation, par l'attention discrète et amicale à la vie des prêtres, et enfin par la bienveillance encourageante pour les prêtres plus âgés. Tous, nous pouvons ainsi aider les prêtres et les futurs prêtres.

Dans quelques semaines, le Mardi Saint, nous célèbrerons la Messe Chrismale à la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise. Ce sera une joie pour tout le peuple de Dieu rassemblé autour de l'évêque et des prêtres. Ensemble, nous vivrons cette « *fraternité sacramentelle* » dont parle le Concile (P. O. 8).

A bientôt donc pour ce grand moment de la vie de notre Eglise en Val-d'Oise.

Avec ma prière pour tous, et particulièrement pour les prêtres.

A Pontoise, le 4 mars 2007,
Deuxième dimanche de Carême

+ Jean-Yves Riocreux